

# HISTOIRE

## Les Archives municipales vous proposent de découvrir durant deux mois l'histoire de l'Hôtel de ville et de sa façade.

Au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, la mairie est installée dans un bâtiment construit à cet effet place Parmentier. Cependant, celui-ci se révèle rapidement trop petit en raison de l'accroissement de la population et se retrouve par ailleurs excentré suite au rattachement du quartier des Ternes à Paris en 1859. De ce fait, le conseil municipal décide la construction d'une nouvelle mairie et acquiert dans ce but en 1879 un terrain situé entre l'avenue du Roule et le boulevard d'Argenson.

Un concours est lancé en septembre 1879. 62 projets sont remis et exposés du 5 au 19 février 1880 au Palais de l'Industrie. L'architecte lyonnais Gaspard André est lauréat du concours. Cependant, il se désiste peu de temps après, les travaux de réfection du théâtre des Célestins à Lyon ne lui permettant pas de gérer ce nouveau projet. La construction est donc confiée à l'architecte Victor Dutocq, classé 3<sup>ème</sup> du concours, qui s'associe à Charles Simonet, architecte plus expérimenté, arrivé 4<sup>ème</sup>.



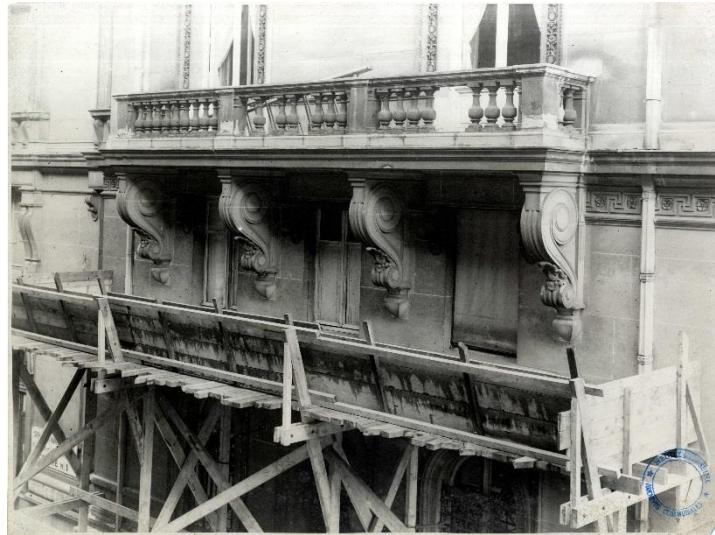
L'hôtel de ville en construction  
A.M.N.S.S.

Le chantier pour la construction de l'hôtel de ville commence le 2 juin 1882. Les travaux se poursuivent jusqu'en septembre 1885, les services municipaux ouvrant au public le 21 septembre. Le nouvel hôtel de ville est officiellement inauguré le 16 janvier 1886, en présence du préfet de la Seine, M. Poubelle.

La façade, large de 40 mètres et surmontée à l'origine d'un campanile en fonte de fer culminant à 42 mètres au-dessus du sol, subit au cours du temps de nombreuses dégradations et doit être rénovée à plusieurs reprises.

Ainsi, en 1941, le conseil municipal vote la remise en état des décorations sculpturales du fronton de l'hôtel de ville, ainsi que la réfection des balcons et balustrades. En effet, les conditions climatiques difficiles des années précédentes, notamment le gel, ont abimé la pierre et entraîné la chute du bras d'une

des statues décorant l'horloge. Les balustres et balcons sont également fragilisés et perdent des pierres. La restauration des statues des Droits et des Devoirs qui entourent l'horloge, ainsi que le couronnement de celle-ci, est confiée à 3 sculpteurs neulléens, M. Dionisi, M. Maillard et M. Rousseau. Les balustrades en pierre ainsi que les pilastres, balustres et socles des 4 balcons des façades principales et latérales sont également déposés et remplacés.



Travaux de réparation des balustrades effectués en 1941.  
A.M.N.S.S.

En 1963 a lieu le ravalement des 4 façades en pierre de la Mairie. Celui-ci est effectué par sablage hydropneumatique, c'est-à-dire par décapage au jet de sable sous l'eau jusqu'à ce que le matériau reprenne sa teinte naturelle. A la suite de ce nettoyage, des travaux sont effectués sur la façade : réfection des joints de pierre, reprises des motifs de sculpture en mauvais état, rescelllement des tuyaux de descente et plus généralement réparation de toutes les dégradations apparentes.

Ces travaux, tout comme ceux effectués cette année, permettent de mettre à nouveau en valeur la façade de l'hôtel de ville de Neuilly.

***La Vitrine des Archives : du 3 juillet au 31 août 2017 dans le Vestibule d'Honneur, 2<sup>ème</sup> étage de l'Hôtel de Ville, de 9h à 17h30.***

Pour tous renseignements : [archivdoc@ville-neuillysurseine.fr](mailto:archivdoc@ville-neuillysurseine.fr)